



**L**e Comité de suivi des personnels Équipement (Issu du GT Équipement) s'est tenu le 6 mars dernier. Voici une synthèse des discussions...

## Comité de suivi des personnels Équipement du 6 mars 2014

La réunion était présidée par M.GOUTEL (Directeur de Cabinet du SG DGAC) assisté des principaux représentants de la sous-direction des personnels. Il a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une réunion de négociation. Les principales mesures protocolaires concernant les personnels Équipement seront présentées en Comité de Suivi du Protocole (CSP), le 7 avril prochain suivi éventuellement d'une réunion spécifique. Étaient présents la CGT, la CFDT, FO et l'UNSA (représentée par l'UTCAC qui ne syndique et ne défend pourtant pas les personnels Équipement)

### Effectifs

**La cartographie des effectifs « Équipement »** transmise fait apparaître une baisse des personnels Équipement en poste à la DGAC surtout dans les services à fort contingent Équipement (STAC et SNIA). 1er janvier 2013, 524 agents recensés - 1er janvier 2014, 498 agents recensés dont 107 ITPE, 108 OPA et 212 TSDD (pour mémoire la DGAC indiquait qu'il y avait 540 agents Équipement en 2012).

La baisse effective sur une année est supérieure à 5%. A noter, que les départs à la retraite ne sont pas remplacés entraînant pour certaines activités, un risque important de perte voire de disparition de compétence mais aussi une charge de travail croissante pour les agents restant.

**Les personnels Équipement ont servi de variable d'ajustement des suppressions d'effectif à la DGAC principalement les OPA et les TSDD.**

### Parcours professionnels

**A propos de la mobilité interne à la DGAC,** l'USAC-CGT, au vu des pratiques actuelles, revendique un cadre formel sur la mobilité pour permettre aux agents Équipement de la DGAC de dérouler un parcours professionnel au sein de la DGAC, en fonction des qualifications et de l'expérience acquise à la DGAC. La DGAC n'a pas répondu favorablement à notre demande pour le moment. Selon elle, les personnels Équipement seraient présents en son sein uniquement pour réaliser des missions que les corps de la DGAC ne sont pas en mesure de réaliser.

**L'USAC-CGT dénonce l'utilisation de personnels jugés comme étant « temporaires » et revendique la possibilité d'un déroulement de carrière au sein de la DGAC.**

### Sur les promotions dans les corps Équipement,

la DGAC a mis en place une harmonisation centralisée au niveau de SDP afin de donner de la transparence et de se conformer aux règles de gestion des corps

concernés.

Grâce à l'action de la CGT, un rééquilibrage des promotions prenant en compte le poids de la population de personnels Équipement dans chaque service de la DGAC et le contenu des dossiers a été opéré pour 2014. Néanmoins des progrès sont encore à faire !

**L'USAC-CGT a revendiqué une concertation supplémentaire au niveau DGAC**

### Sur les concours OPA,

il a été rappelé que leur organisation était en cours pour 2014 (la CCOPA de la DGAC se tenant l'après-midi sur ce sujet). De nouveaux concours pourront être organisés les années suivantes suivant les besoins exprimés par la CCOPA.

### Sur les détachements intégration,

en 2012 et 2013, 14 détachements ont été actés dans les corps IEEAC et TSEEAC. Les détachements 2014 seront prononcés au 1er février 2014, suite à une prise de position du contrôleur budgétaire. Pour les détachés dans le corps TSEEAC, selon l'administration, les qualifications statutaires correspondant au grade de détachement doivent être obtenues avant intégration. Les résultats des derniers passages de qualification sont d'ailleurs plutôt encourageants... Elle entend maintenir la durée maximale du détachement telle que définie dans les arrêtés (jusqu'à 5 ans) malgré les demandes d'intégration de TSDD détachés TSEEAC lauréats des qualifications.

**L'USAC-CGT continuera de revendiquer pour les personnels Équipement : une meilleure mobilité au sein de la DGAC et l'acceptation de toutes les demandes de détachements et intégrations.**

### Rémunérations

#### Bilan de la prime exceptionnelle,

Il fait apparaître que les versements en fonction des corps et des situations se sont étalés de novembre 2012 à octobre 2013 avec un dernier complément en mars 2014 (plus d'une quarantaine d'agents n'ont rien eu !).

#### Complément NES de 165 euros

Pour les techniciens supérieurs de l'Équipement et les Contrôleurs des travaux publics de l'état, le versement a eu lieu pour le plus grand nombre, mais il reste encore des cas qui ont été recensés et seront pris en compte prochainement.

#### Complément indemnitaire « perte d'EF »

Il concerne 15 ex-chefs de subdivision, a enfin été mis en place et sera maintenu chaque année.

L'USAC-CGT a réitéré sa demande à l'Administration de lui transmettre la liste des agents qui n'ont pu prétendre à la prime exceptionnelle. Les TSDD qui n'ont toujours pas perçu, la prime de 165 euros ou la prime exceptionnelle sont invités à contacter un représentant de la CGT qui transmettra à SDP...

**Commission indemnitaire :**

L'Administration a présenté le compte rendu de la commission indemnitaire des personnels Équipement d'octobre 2013 qui a marqué le début d'une harmonisation des pratiques disparates des services notamment entre ceux à fort contingent d'effectifs et ceux où des agents sont essaimés.

A l'issu du débat, la CGT a rappelé une nouvelle fois sa revendication d'un coefficient unique pour tous les agents concernés par l'ISS car la modulation individuelle est inefficace et inégalitaire.

**Gestion de l'ISS**

L'USAC-CGT a aussi rappelé que le dispositif actuel de paiement de l'ISS pour les personnels techniques Équipement arrivant ou quittant la DGAC ne permet pas d'assurer de continuité de versement et les délais de régularisation sont beaucoup trop longs.

**L'USAC-CGT a insisté une nouvelle fois pour que la DGAC mette en place un dispositif spécifique...**

**Prime de métier et PTETE**

En ce qui concerne les OPA, l'USAC-CGT a demandé à l'Administration de présenter une cartographie des montants de la prime de métier pour les OPA et de la PTETE pour les personnels d'exploitation (disparates à la création du SNIA composé de parties de différents services) et de les harmoniser par le haut.

**Déplafonnements indemnitaires**

Pour finir, l'USAC-CGT a demandé l'attribution du coefficient maximal de la PSR (en cours de refonte par le MEDDE) pour l'année 2014 afin de compenser le retard des mesures protocolaires pour les personnels techniques Équipement. De plus, l'administration n'a pas utilisé toutes les marges de gestion (déplafonnement) disponibles de certains corps lorsqu'elle en avait la possibilité (les contractuels, les CED, les ATAE...)

L'USAC-CGT continuera de revendiquer l'harmonisation des rémunérations sur les corps équivalents de la DGAC :

**A qualification égale, rémunération égale !**

**Formation**

Sur ce sujet l'Administration n'a pas pris en compte nos demandes issues du groupe de travail de 2012, le besoin de formations spécifiques au domaine aéroportuaire et d'acculturation à l'aéronautique ainsi que la mise en place d'une formation qualifiante. **L'USAC-CGT a insisté pour que le sujet avance concrètement d'ici fin 2014 pour préparer notamment une convention ENAC/STAC/SNIA.**

**Point d'information retraite**

L'Administration a présenté un document distribué en séance sur la procédure de départ à la retraite pour les agents détachés ou en PNA à la DGAC. Il y est expliqué succinctement la procédure à suivre pour demander sa mise en retraite. Le document sera prochainement accessibles aux agents concernés via les services et le site intranet de la DGAC.

**L'USAC-CGT demande à l'Administration d'élaborer un mémento sur la base d'un « qui fait quoi ».**

**Tableau de bord**

L'Administration a présenté en fin de réunion un tableau de suivi des actions dont la majorité des points y figurant ont été abordés. Cependant, l'USAC-CGT a rappelé sa demande d'une cartographie de la répartition des actes de gestion RH. Notamment au regard de la déconcentration de certaines tâches dans les PSI au Ministère, tâches réalisées principalement par les services administratifs du STAC et du SNIA, il convient de prendre en compte cette réalité dans la définition des effectifs des fonctions « Ressources Humaines » de ces services qui sont particulièrement exsangues compte-tenu de départs, comme il l'avait reconnu au cabinet ministériel, le secrétaire général de la DGAC (« ça nous coûtera quelques ETP supplémentaires » avait-il dit).

**L'USAC-CGT revendique des effectifs administratifs correspondant aux besoins des services, à recruter d'urgence y compris par voie de détachement en provenance du MEDDE !**

**Pour des effectifs correspondant aux besoins, des salaires reconnaissant les qualifications, la défense de la protection sociale et des services publics de qualité. Contre la pacte d'austérité à perpétuité...**

**Tous en grève le 18 mars!**

*Grève unitaire interprofessionnelle à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires*



Demande de bulletin d'adhésion	
Nom/Prénom : .....	
Corps : .....	Service : .....
Email : .....	Téléphone : .....
Adresse : .....	
.....	

**UNION SYNDICALE DE  
L'AVIATION CIVILE CGT**  
1, Rue Vincent Auriol  
13617 Aix-en-Provence  
cedex  
**Tél. : +33.4.42.33.76.85  
Fax : +33.4.42.33.76.94**